

INONDATIONS ET RISQUES À LA SANTÉ

Conseils du Directeur de santé publique de Montréal pour réintégrer son domicile en toute sécurité

Montréal, le 15 mai 2017. Au cours des prochains jours, des centaines de résidents de la région montréalaise vont réintégrer leur domicile après l'inondation. Dans ce contexte, le Dr Richard Massé, Directeur de santé publique de Montréal, tient à rappeler aux personnes sinistrées d'être extrêmement vigilantes face aux dangers liés à l'électricité, l'eau contaminée et au monoxyde de carbone. Il souligne également l'importance d'éliminer rapidement et de façon sécuritaire les risques de moisissures dans les résidences qui ont été inondées. « Des représentants de la santé publique seront présents lors des séances d'information organisées par les arrondissements pour répondre aux questions des résidents affectés par les inondations » indique le Dr Massé.

Électricité

Pour éviter les risques d'électrocution, il est recommandé d'attendre l'autorisation des autorités compétentes pour réintégrer son domicile et de faire inspecter son système électrique par un maître électricien avant de le remettre en marche. Pour en savoir plus :

[Réintégrer son domicile](#)

Monoxyde de carbone

Pour éviter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, les génératrices, les pompes et les autres appareils utilisant de l'essence ou du gaz doivent être installés à l'extérieur, à au moins 3 mètres des portes et fenêtres. Munissez-vous d'un détecteur de monoxyde carbone à pile. Le monoxyde de carbone est un gaz mortel, inodore et incolore. Pour en savoir plus :

[Réintégrer son domicile](#)

Eau du robinet

Sur l'île de Montréal, l'eau provenant du système d'aqueduc est potable. Si l'eau du robinet provient d'un puits, elle est considérée non-potable. Dans ce cas, faire bouillir à gros bouillons au moins une minute avant de la consommer. Si l'eau est trouble ou a une odeur inhabituelle, ne prenez pas de risque, consommez de l'eau embouteillée. Consommer une eau contaminée peut causer des gastroentérites ou des problèmes de santé plus graves. Pour plus de renseignements : [Avis de la Direction de santé publique](#)

Eaux d'inondation

Les eaux d'inondation sont contaminées. Il est important de ne pas entrer en contact direct avec cette eau ou avec les objets qui ont été en contact avec cette eau. Cela peut causer des irritations ou des infections de la peau et des gastroentérites.

Portez des gants de caoutchouc, des bottes de caoutchouc et des lunettes de protection en tout temps lorsque vous manipulez des objets souillés ou lorsque vous vous trouvez dans un lieu où l'eau est encore présente. À l'intérieur des résidences, privilégiez l'utilisation d'un masque protecteur de type N95. Ces masques sont vendus dans les quincailleries et les pharmacies. Consultez les avis suivants : [Nettoyage extérieur : recommandations pour les résidents, travailleurs et bénévoles](#), [Nettoyage du domicile : bien utiliser les masques protecteurs](#).

Moisissures

Les moisissures se développent sur tous les matériaux poreux (bois, gypse, tissus, tapis, sofas, matelas, etc.) qui ont été en contact plus de 48 heures avec l'eau. Il est donc important d'enlever rapidement ces matériaux afin d'éviter la prolifération des moisissures. S'il y a présence visible ou suspectée de moisissures, faire appel à des spécialistes dans le domaine. Les moisissures émettent des irritants et des allergènes qui peuvent causer des allergies ou des problèmes respiratoires. Voir [Réintégrer son domicile](#) et [Nettoyage du domicile : bien utiliser les masques protecteurs](#).

Tétanos

Si vous vous coupez avec un objet souillé, ou si vous avez une plaie qui entre en contact avec de l'eau ou de la terre contaminée, il y a des risques d'infection par le tétanos. Vérifiez si votre vaccination contre le tétanos est à jour – une dose chaque 10 ans est recommandée. Pour mettre à jour vos vaccins, voir le CLSC près de chez vous.

En cas de blessure

- Nettoyez immédiatement avec de l'eau propre et du savon toute coupure ou plaie, même mineure.
- Recouvrez les plaies d'un pansement étanche.

Pour toute blessure importante ou morsure animale avec perforation de la peau, appelez Info-Santé 8-1-1 ou consultez une clinique médicale.

Pour tout autre renseignement : santemontreal.qc.ca, urgencequebec.gouv.qc.ca, ville.montreal.qc.ca